



## LE SALON DES MÉTIERS ET FORMATIONS

59 rue Alfred Curtel – 13010 MARSEILLE

Tél. : 04 91 17 10 90 – Fax. : 04 91 83 06 17

@mail : [metierama@wanadoo.fr](mailto:metierama@wanadoo.fr)

[www.metierama.com](http://www.metierama.com)

Mmes et MM les chefs d'établissement  
Mmes et MM les directeurs de CFA  
Mmes et MM les directeurs de SEGPA et EREA  
Mmes et MM les chefs de travaux

Mmes et MM les IEN/IET  
Mmes et MM les IA-IPR  
MM le DAFPIC et CSAIO  
Pour information

Marseille, le 25 septembre 2014

Objet : Concours audio visuel MÉTIERAMA 2015

En complément des **Rencontres MÉTIERAMA** qui se tiendront à Marseille les 22, 23, 24 janvier 2015, avec l'appui du Rectorat, l'association MÉTIERAMA ADIME, organise la sixième édition de son concours audio-visuel avec le soutien de la **MGEN 13** et de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** avec pour thème :

**« Découvre le métier que je prépare dans mon établissement ! »**

Il s'agit de produire un film d'une durée maximale de 5 minutes permettant de mettre en valeur le métier préparé dans la classe ou la section en montrant :

- les gestes professionnels essentiels qu'il demande dans le respect des règles de sécurité
- ce qui le rend intéressant, parfois passionnant, parfois difficile
- son évolution prévisible (témoignages d'anciens élèves, de professionnels...)

Pour chaque équipe de jeunes engagée dans ce concours, l'objectif est de montrer son futur métier à d'autres jeunes et de leur donner envie de s'engager sur ce chemin professionnel.

Chaque production pourra s'organiser autour d'un projet regroupant plusieurs élèves accompagné par un enseignant ou formateur (voir règlement en annexe).

Plusieurs productions sont possibles pour un même établissement si elles portent sur des métiers différents.

Ainsi, ce concours sera aussi l'occasion de valoriser les formations existant dans l'établissement et chaque document produit pourra contribuer à une meilleure connaissance des métiers et sera susceptible d'être largement diffusé.

Le palmarès sera communiqué par l'association et la remise des prix fera l'objet d'une cérémonie en mai 2015 (date précisée ultérieurement). Les lauréats seront prévenus par téléphone et par mail.  
Des prix de valeur seront attribués aux meilleures productions.

Les fiches d'inscription (une par projet) seront adressées à MÉTIERAMA ADIME pour le 26 novembre 2014.

**La date limite de réception des films par Métierama est fixée au 13 avril 2015**

PJ : Règlement du concours 2015  
Fiche d'inscription

Pour la délégation générale de Métierama Adime  
Paul DILHAT